

CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT

ACCORD D'ADHESION DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE-BISSAU A L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST-AFRICAINE

La République du Bénin,

Le Burkina Faso,

La République de Côte d'Ivoire,

La République du Mali,

La République du Niger,

La République du Sénégal,

La République Togolaise.

Agissant par l'entremise de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA,

d'une part,

La République de Guinée-Bissau,

d'autre part,

Réaffirmant leurs engagements en vue de la réalisation de l'intégration africaine ;

Soucieux de renforcer la solidarité entre leurs peuples, dans le respect de leurs traditions et de leurs cultures ;

Persuadés de la nécessité d'étendre au domaine économique, la communauté qui les lie au plan monétaire, à travers leur appartenance commune à l'UMOA ;

Désireux d'améliorer la compétitivité de leurs économies, par le biais de l'harmonisation de leurs législations, l'unification de leur marché intérieur et la mise en oeuvre de politiques sectorielles communes ;

Reconnaissant que tout Etat Ouest-Africain peut, à sa demande et avec l'agrément des Etats membres de l'UEMOA, être admis à devenir membre de cette Organisation ;

Vu l'article 103 dudit Traité ;

Sont convenus des dispositions ci-après :

Article premier : La République de Guinée-Bissau est admise à l'UEMOA. Elle adhère, en conséquence, au Traité du 10 janvier 1994 instituant cette Union.

Art. 2 : La République de Guinée-Bissau souscrit aux engagements et actes pris par l'UEMOA, en application dudit Traité.

Art. 3 : Le présent Accord entrera en application après notification, par la République Guinée-Bissau, des instruments de ratification du Traité de l'UEMOA, au Gouvernement de la République du Sénégal.

Art. 4 : Le présent Accord sera publié au Bulletin Officiel de l'Union.

Fait à Ouagadougou, le 5 mars 1997

Pour la Conférence des Chefs d'Etat
et de Gouvernement de l'UEMOA
Le Président en exercice
Blaise COMPAORE

Fait à Bissau, le 5 mars 1997

Pour la République de
Guinée-Bissau
Le Président de la République
João Bernardo VIEIRA

Pour le Gouvernement de
Guinée-Bissau
Le Premier Ministre
Manuel SATURNINO DA COSTA